

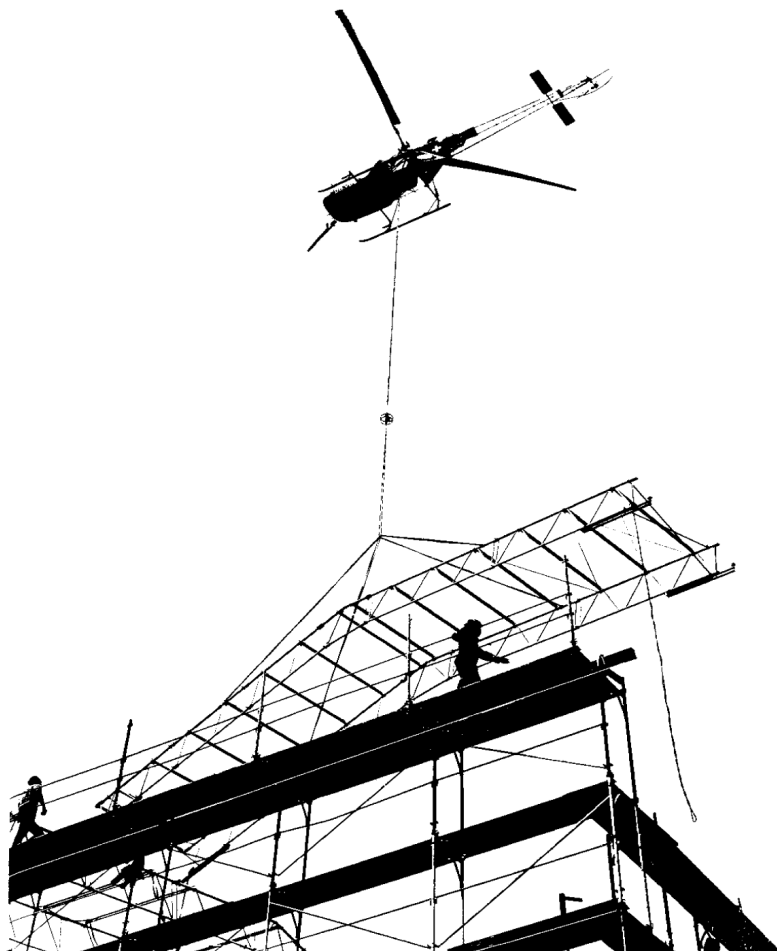


SGUV
SESE
SISP



Formation professionnelle pour les échafaudeurs

PROGRAMME 2022



CONDITIONS D'INSCRIPTION

La commission paritaire pour les échafaudeurs organise une formation professionnelle paritaire en 2022:

- Les cours sont accessibles pour tous les échafaudeurs. Nous vous prions de bien vouloir échelonner les inscriptions de la même entreprise sur plusieurs années.
 - L'inscription écrite est à retourner au secrétariat de la SESE **jusqu'au 29.10.2021** au plus tard.
 - L'organisation composée paritairement décidera selon l'entrée des inscriptions si le cours aura lieu ou pas.
 - Les inscriptions sont prises en considération selon la date d'entrée.
 - Les personnes inscrites seront informées par écrit si le cours est réalisé ou annulé.
 - En cas de réalisation des cours, les entreprises participantes recevront un bulletin de versement. Visite du cours uniquement possible après paiement des frais du cours.
 - En général, il n'est pas possible d'annuler une inscription. 80 % des frais de cours sont remboursés après présentation d'un certificat médical.
 - Les participants qui ont fréquenté régulièrement le ou les cours recevront une attestation («carnet de formation professionnelle pour échafaudeurs»).
 - Les cours valent comme cours GEBAFONDS selon réglementation. Seule une participation minimale à 80 % donne droit aux prestations suivantes du GEBAFONDS:
 - **frais du cours à 100 % (Base: frais du cours pour membres SESE)**
 - **par journée entière d'école Fr. 25.- (pension)**
 - **indemnité pour perte de gain de 80 %***
 - **Cours EPI et cours de base des échafaudages modulaires: les frais de cours sont remboursés sans perte de gain**
 - **billet de train 2^{ème} classe selon art. 6.2.4**
- * Cours de guidage d'un chariot élévateur: un forfait de Fr. 200.- est remboursé si le cours a été passé avec succès, y compris indemnité de perte de gain.**

SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR ÉCHAFAUDEURS

Descriptif	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les règles élémentaires de la sécurité au travail et de la protection de la santé dans le domaine de la construction.• Reconnaître tous les dangers possibles dans de domaine du montage/démontage d'échafaudage. <p>Le cours représente une bonne base pour la mise en pratique de la solution de branche.</p>
Public	Tous les échafaudeurs
Langue	Français
Durée	1 journée (8 leçons), de 9h00 à 16h00
Date	18 février 2022
Lieu	Polybât, Chemin de l'Ermitage 40, 1619 Les Paccots
Gestion	Instructeur : Cédric Cagnazzo
Participants	12 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 300.- + TVA Non-membres SESE : Fr. 350.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38 E-mail: gen@souv.ch

COURS DE BASE POUR ÉCHAFAUDEURS DE LA CLASSE SALARIALE C

Descriptif	Les priorités du cours sont (théorie) : Les bases de la sécurité du planning jusqu'au montage/démontage d'échafaudage de façade et la remise de l'installation, les bases des normes/dispositions suisses, connaissance de base des élévateurs de chantier, échafaudages roulants et la sécurité du travail sur les chantiers, dispositions selon les normes SIA 118/222, connaissances élémentaires des dispositions de la SUVA/CCT / RA. À la fin du cours un contrôle des connaissances acquises selon la CCT sera fait.
Public	Travailleurs de la classe salariale C, qui seront classés dans la classe salariale B2 à la suite d'une qualification. Conditions indispensables : bonnes connaissances orales et écrites du français. Bienvenue : également toutes personnes travaillant dans des branches proches qui s'occupent du montage d'échafaudages.
Langue	Français
Durée	3 jours (24 leçons)
Dates	Cours 1: Du 16 au 18 février 2022, cours 2: du 28 au 30 mars 2022
Lieu	Polybât, chemin de l'Ermitage 40, 1619 Les Paccots
Gestion	Instructeur : Vincent Chauvet
Participants	16 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 500.- + TVA Non-membres SESE : Fr. 600.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24, 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard, Tél. 031 747 50 38, E-mail: gen@sguv.ch

TECHNIQUE DE BASE POUR ÉCHAFAUDEURS I

Descriptif	S'appuyant sur le cours de base selon la CCT: compréhension des montages de base des différents systèmes d'échafaudages, compréhension de la technique de base, à voir les répartitions verticales et des longueurs du montage d'échafaudage, connaissances élémentaires : établir un croquis et savoir lire les plans d'exécution d'échafaudage simple.
Public	Monteurs de la classe salariale B2 ou B1 qui ont suivi le cours de base. Cours préparatoire pour le cours « technique professionnelle 1 » du Polybât. Les monteurs avec une AFP peuvent s'inscrire au cours « technique de base II » sans avoir suivi le cours « technique de base I ». Conditions indispensables : de bonnes connaissances du français parlé, compréhension d'un texte écrit en français. au minimum 1 année d'expérience professionnelle. Bienvenue : également toutes personnes travaillant dans des branches proches qui s'occupent du montage d'échafaudages.
Langue	Français
Durée	5 jours (40 leçons), de 8h00 à 16h00
Dates	Du 18 janvier au 15 février 2022 (chaque mardi)
Lieu	Vectur SA, Rue de l'Industrie 54, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Gestion	Instructeur : Cédric Cagnazzo
Participants	12 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 1 000. + TVA Non-membres SESE : Fr. 1 250.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard, Formation continue échafaudage, Chroslenweg 24, 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard, Tél. 031 747 50 38, E-mail: gen@sguv.ch

TECHNIQUE DE BASE POUR ÉCHAFAUDEURS II

(continuation du cours «Technique de base I»)

Descriptif	Approfondissement des connaissances du cours « technique de base I », préparation à la formation « technique professionnelle 1 » et aux cours supplémentaires du Polybât.
Public	Monteurs de la classe salariale B2 ou B1 qui ont suivi le cours de base. Cours préparatoire pour le cours « technique professionnelle 1 » du Polybât. Conditions indispensables : de bonnes connaissances du français parlé, compréhension d'un texte écrit en français. Sans l'AFP au minimum 2 années d'expérience professionnelle. Bienvenue : également toutes personnes travaillant dans des branches proches qui s'occupent du montage d'échafaudages.
Langue	Français
Durée	2 jours (16 leçons), de 8h00 à 16h00
Dates	11 et 12 janvier 2022
Lieu	Vectur SA, Rue de l'Industrie 54, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Gestion	Instructeur : Cédric Cagnazzo
Participants	12 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 600. + TVA Non-membres SESE : Fr. 750.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38, E-mail: gen@sguv.ch

COURS DE BASE DES ÉCHAFAUDAGES MODULAIRES

Descriptif	Enseignement des bases élémentaires de la pratique et de la théorie des échafaudages modulaires: <ul style="list-style-type: none">• Connaissances du montage professionnel de portiques et de passage supérieur.• Connaissance des bases élémentaires des échafaudages de surface.• Reconnaître les possibilités et les limites des échafaudages modulaires.
Public	Chefs de groupe et monteurs d'échafaudage B Conditions indispensables : de bonnes connaissances du français parlé, compréhension d'un texte écrit en français.
Langue	Français
Durée	2 jours (16 leçons), de 8h00 à 17h00
Dates	10 et 11 février 2022
Lieu	Roth échafaudages SA, Industriering 40, 3250 Lyss
Gestion	Instructeur : Thierry Savioz
Participants	12 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 720. + TVA Non-membres SESE : Fr. 900.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38 E-mail: gen@sguv.ch

UN ACCIDENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL: QUE FAIRE?

Descriptif	Chacun est capable d'apporter les premiers secours... Également sur le lieu de travail – lors d'un accident ou d'un malaise – les premières minutes sont décisives. Les participants sont formés pour fournir les premiers secours et ainsi pouvoir agir dans des cas urgents.
Public	Tous les échafaudeurs
Langue	Français
Durée	1 jour (8 leçons), de 8h00 à 17h00
Date	18 février 2022
Lieu	Le lieu de cours sera indiqué sur la confirmation du cours.
Gestion	Instruction : Samaritains vaudois
Coût	Membres SESE : Fr. 300.- + TVA Non-membres SESE : Fr. 350.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38 E-mail: gen@sguv.ch

TECHNIQUE D'ANCRAGE ET D'ATTACHE POUR ÉCHAFAUDEURS

Descriptif	Chaque monteur est capable de juger le sol et sait choisir la technique d'ancrage et d'attache de l'installation. Le cours enseigne la théorie et la pratique pour un jugement du sol et le choix adapté de la technique d'ancrage : <ul style="list-style-type: none">● Reconnaître les différents sols.● Connaissances de l'action de force sur le sol selon la technique d'ancrage.● Connaissance de l'utilisation correcte de la technique d'ancrage.
Public	Échafaudeurs avec expérience et chefs de groupe (cat. A, B)
Langue	Français
Durée	1 journée (8 leçons), de 9h00 à 16h00
Date	22 février 2022
Lieu	Vectur SA, Rue de l'Industrie 54, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Gestion	Instructeurs : Noah Hänggi et Cédric Cagnazzo
Participants	12 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 350.- + TVA Non-membres SESE : Fr. 400.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38 E-mail: gen@sguv.ch

COURS DE GUIDAGE D'UN CHARIOT ÉLÉVATEUR POUR ÉCHAFAUDEURS

Descriptif	<p>Le législateur demande que toute personne guidant un chariot élévateur suive une formation. En collaboration avec une école reconnue par la SUVA des cours de deux jours sont organisés pour les échafaudeurs. Le programme de formation contient tous les éléments nécessaires d'un cours reconnu :</p> <p>Maniement et entretien correct du véhicule, rouler avec ou sans charge, reconnaître le comportement différent du véhicule en marche avec ou sans charge.</p>
Public	<p>Tous les échafaudeurs accomplissant des travaux avec le chariot élévateur dans l'entreprise.</p> <p>Conditions indispensables : bonnes connaissances orales du français.</p>
Langue	Français
Durée	2 jours (16 leçons), de 8h00 à 17h00
Dates	Cours 1 : 7 et 8 février 2022 Cours 2 : 14 et 15 février 2022 Cours 3 : 21 et 22 février 2022
Lieu	Regiomech, Langfeldstrasse 28, 4528 Zuchwil (SO)
Gestion	Instruction : Regiomech
Coût	Membres SESE : Fr. 650.- + TVA Non-membres SESE : Fr. 850.- + TVA Un forfait de Fr. 200.- est remboursé si le cours a été passé avec succès, y compris indemnité de perte de gain.
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38, E-mail: gen@sguv.ch

LE CHARGEMENT SÛR DE VÉHICULE

ÉLINGAGE ET ARRIMAGE DES CHARGES POUR LE TRANSPORT AVEC GRUE OU CAMION

Descriptif	<p>Un chargement sûr de matériaux sur les camions n'est pas évident. Le danger n'est souvent pas reconnu. Également lors d'un transport avec une grue le monteur en échafaudage est responsable de l'application correcte de la charge à la grue. Le cours enseigne la pratique et la théorie pour l'élingage et l'arrimage des charges pour le transport avec grue ou camion.</p>
Public	Tous les échafaudeurs
Langue	Français
Durée	1 journée (8 leçons), de 9h30 à 16h00
Date	17 février 2022
Lieu	Evologia, route d l'Aurore 6, 2053 Cernier
Gestion	Instructeur : José Pasquier
Participants	12 personnes au maximum
Coût	Membres SESE : Fr. 350.- + TVA Non-membres SESE : Fr. 400.- + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38 E-mail: gen@sguv.ch

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI) CONTRE LES CHUTES

Descriptif	<p>Le comportement professionnel avec l'EPI et – selon les dispositions légales – un travail dangereux et demande une formation de base minimale d'une journée. Le cours se base sur la documentation de «absturzisisko.ch» et ainsi représente une formation reconnue:</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaissance des trois hiérarchies de système de l'EPI.• Reconnaître les dangers en utilisant l'EPI spécialement dans le domaine des échafaudages, comme par exemple une chute pendulaire ou une suspension libre.• Capacité de faire un contrôle du matériel et de la fonctionnalité.• Maniement sûr avec un système pré confectionné.
Public	<p>Chefs de groupe et monteurs avec de bonnes connaissances de la matière.</p> <p>Conditions indispensables : très bonne connaissance orale du français, savoir lire et comprendre un texte en français.</p>
Langue	Français
Durée	1 journée (8 leçons), de 8h00 à 17h00
Dates	Cours 1: 23 février 2022, cours 2: 24 février 2022
Lieu	Corde-Access SA, Route Z.I La Vulpillière 43, 1070 Puidoux
Gestion	Instructeur: Andreas Fuhrer
Coût	Membres SESE : Fr. 400.– + TVA Non-membres SESE : Fr. 500.– + TVA (y compris les documents du cours) Attention: pas d'indemnité de perte de gain
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24, 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard, Tél. 031 747 50 38, E-mail: gen@sguv.ch

COURS EPI DE RÉPÉTITION

Descriptif	<p>De tous les services de contrôle une répétition régulière des bases est recommandée.</p> <p>Comme idéal il est recommandé de suivre un cours de répétition tous les trois ans. Lors d'un cours d'une ½ journée le maniement de l'EPI est répété et le secours est exercé.</p>
Public	<p>Chef de groupe et monteurs avec bonnes connaissances de la matière.</p> <p>Conditions indispensables : avoir suivi le cours EPI. Très bonne connaissance orale du français, savoir lire et comprendre un texte en français.</p>
Langue	Français
Durée	½ journée (4 leçons), de 8h00 à 12h00 ou de 13h00 à 17h00
Date	25 février 2022
Lieu	Corde-Access SA, route z.I. La Vulpillière 43, 1070 Puidoux
Gestion	Instructeur : Andreas Fuhrer
Participants	8 personnes au maximum
Coûts	Membres SESE : Fr. 300.– + TVA Non-membres SESE : Fr. 400.– + TVA (y compris les documents du cours)
Inscription	Au plus tard le 29 octobre 2021 auprès de Claire-Lise Genillard Formation continue échafaudage Chroslenweg 24 3177 Laupen
Renseignements	Claire-Lise Genillard Tél. 031 747 50 38, E-mail: gen@sguv.ch

FRANÇAIS POUR PERSONNES DE LANGUE ÉTRANGÈRE

Descriptif	<p>Les connaissances du français sont importantes pour mieux se retrouver dans le quotidien. Egalement sur le lieu de travail les connaissances du français sont de plus en plus importantes.</p> <p>But du cours est d'améliorer les connaissances orales du français (comprendre et parler), et ainsi avoir une plus grande liberté d'expression.</p>
Public	Pour tous les échafaudiers de langue étrangère
Lieu	<p>Le choix du cours est libre, mais il doit être certifié EDUQUA. Des cours sont organisés p. ex. par le centre de formation professionnelle ECAP. Pour tous renseignements au sujet de durée et dates de cours veuillez contacter l'adresse suivante :</p> <p>Formation (ECAP), Biberiststrasse 24, 4500 Soleure Tél. 032 622 22 40 www.ecap.ch</p>
Coût	<p>Les frais de cours de langue sont remboursés selon le règlement d'exécution du Gebafonds. Par personne et par semestre max. Fr. 400.–</p>
Inscription	Possible pendant toute l'année
Renseignements	Pour toutes informations veuillez contacter ECAP .

ACCORD COMPLÉMENTAIRE 2021 : PRIME DE CHF 400.– APRÈS ACHÈVEMENT D'UN COURS AVEC SUCCÈS

Les participants ayant terminé avec succès un cours reconnu par la CPP Échafaudiers (voir « Catalogue des cours CPP » en relation avec l'accord complémentaire 2021) dans la période du 01.04.2021 au 31.03.2022 recevront en présentant ce coupon une prime unique de CHF 400.–. A voir, ce coupon rempli et signé par la gérance du cours doit être remis à l'employeur.

Cours suivi : _____

Signature de la gérance du cours : _____

Lieu / Date : _____





SGUV
SESE
SISP

SESE (formation continue)

Case postale 246
3097 Liebefeld
www.sguv.ch



UNIA – Le syndicat

Weltpoststrasse 20
3000 Berne 15
www.unia.ch



SYNA – Le syndicat

Römerstrasse 7
4600 Olten
www.syna.ch